

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

Affaire n° 37/09
37/09

37 37 20

Séance du 09 mars 2009

Date de la convocation
20/02/09

Date d'affichage
20/02/09

Objet de la Délibération
2009-03-11
Visio-guides patrimoniaux

L'an deux mille neuf

Et le neuf mars

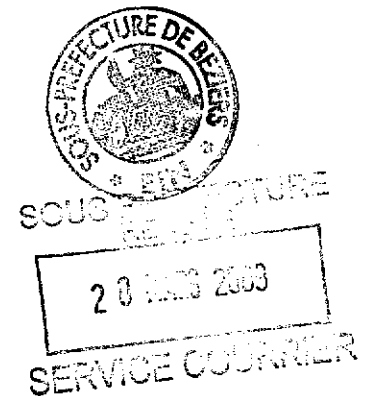
à Dix sept heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis

BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **F.BARSE** (Bédarieux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **F.GALBE** (Commune Poujol/Orb), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **Monique POUX** (CdC Saint-Chinian), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou).

Acte rendu exécutoire
après signature
le 09/03/09
et publication ou notification
du 09/03/09
après dépôt en Préfecture



Objet : Visio-guides patrimoniaux

La découverte du patrimoine, sa compréhension, son appréciation, nécessitent souvent une aide, un guide ou une médiation.

Si le guide idéal reste l'homme érudit, amoureux de son patrimoine et excellent pédagogue, capable de transmettre sa passion, le visiteur moderne recherche dorénavant des dispositifs alliant qualité de l'information, autonomie et sécurité : faciliter l'approche du patrimoine, c'est ouvrir de nouveaux champs d'un tourisme alliant culture, randonnée, originalité et connaissance.

Les nouvelles techniques de l'information permettent aujourd'hui de proposer des ordinateurs de poche, équipés de GPS, offrant toute une palette d'outils de connaissance.

Le projet porte sur l'équipement et la valorisation de dix sites sur le Pays. Cette opération est actuellement en voie d'expérimentation sur dix sites, dont Cabrerolles, Cessenon, Cruzy, Minerve, Roquebrun.

Il s'agit de réaliser un deuxième tranche, les sites complémentaires étant en cours de sélection.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 80.000 € pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil général de l'Hérault..... 12.000 €
- Conseil régional Languedoc-Roussillon 6.000 €
- Etat..... 20.000 €
- FEDER..... 20.000 €

étant précisé que la contribution de l'Etat intervient dans le cadre du CPER-Volet Territorial et celle de l'Europe, dans le cadre de l'appel à projets FEDER-TIC.

Le solde est apporté en autofinancement, à hauteur de 22.000 €.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de cette opération, sur le budget prévisionnel et le plan de financement proposé, et de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposer de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de cette opération, sur le budget prévisionnel et le plan de financement proposé, et autorise le Président à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 09 mars 2009.

Le Président,
Francis BOUTES

